

La Nieuil's letter

Mai 2026 - n°1

un concentré d'actualités

INTRODUCTION

Bienvenue dans ce tout premier numéro de notre newsletter communale ! À travers ces pages, nous souhaitons créer un nouveau rendez-vous avec vous, pour partager les actualités de la commune, mettre en lumière les initiatives locales et vous faire vivre la richesse de notre vie collective. Cette newsletter est avant tout la vôtre : un lien simple et vivant pour rester informé, mais aussi pour continuer à faire grandir ensemble notre commune.

LE MOT DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Toute l'équipe « Votre confiance, Notre force commune » tient à vous remercier pour votre soutien massif lors des élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars dernier. Considérant votre forte participation et l'expression de vos suffrages, ce nouveau conseil municipal a sa légitimité pour mener à bien nos projets avec dynamisme et se tourner vers l'avenir avec optimisme.

Je suis effectivement très fier de cette nouvelle équipe de par sa pluridisciplinarité, son expérience et ses nouvelles forces vives. Nous allons inscrire ce mandat le plus haut possible sur les échelles du sérieux, de la droiture, de l'ouverture et de l'évolution.

Comme vous le savez tous, l'état Français se désengage régulièrement sur différents sujets à la suite de finances publiques non maîtrisées depuis des décennies mais nous allons donner le meilleur de nous-mêmes pour réaliser les projets qui ont été proposés aux habitants lors de la profession de foi. C'est une vision ambitieuse mais réaliste qui avait été étudiée en amont avec l'ensemble des élus. La morosité du moment est à considérer mais il n'est pas question pour Nieuil-ès-Saintes de nous laisser aspirer par cette spirale néfaste qui risquerait de mettre nos projets en sommeil.

Il est effectivement de notre devoir de représenter Nieul-lès-Saintes dans toutes les collectivités partenaires et au Département de la Charente-Maritime. C'est pourquoi, sur sollicitation du Président de la communauté de communes Cœur de Saintonge, j'ai accepté de présenter ma candidature pour être vice-Président en charge du développement durable, de l'énergie des bâtiments et des infrastructures communautaires. A l'unanimité, j'ai été élu à ce poste lors du conseil communautaire du 15 avril dernier.

Cette fonction, complémentaire à mon statut de maire, m'impliquera au plus près de la gouvernance de notre CDC et ainsi renforcera la représentation de notre commune au sein de cette instance.

Lors du premier conseil municipal, maire et adjoints ont été élu(e)s, et je tenais à vous faire savoir que j'ai fait le choix de baisser le montant de mon indemnité de maire pour proposer la mise en place de conseillers délégués. Dans cet esprit d'ouverture, des conseillers délégués viennent renforcer notre fonctionnement pour le bien-être de tous les habitants.

Cette année sera marquée par des projets importants, à savoir :

- Mise en place du city stade en partenariat avec élus, agents et l'école Pierre de Ronsard
- Remise en état de la majorité de nos chemins communaux
- Valorisation de l'enveloppe budgétaire voirie
- Valorisation des équipements mobiliers scolaires
- Mise en conformité de nos équipements électriques et mise en service de notre installation solaire photovoltaïque. Nous sommes fiers d'avoir très prochainement la première école de notre canton qui produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme !
- Remplacement de la cabane avec toboggan
- Mise en place d'une nouvelle structure de jeux pour les tout-petits avec gazon synthétique (où était installée la table de ping-pong vétuste)
- Extension de l'éclairage public avec des candélabres autonomes solaires
- Mise en place d'un ossuaire au cimetière pour engager des reprises de sépultures pour état d'abandon et maîtriser nos espaces funéraires
- Rénovation des toitures de la salle d'évolution, de la cantine scolaire et entretien de notre église avec mise en place d'un contrat annuel
- Démoussage des murettes de la mairie et des pierres qui bordent l'église
- Démoussage du mur pignon de la mairie (mur où se trouve la porte d'entrée principale)
- Plantation d'arbres en centre bourg
- Achat de mobilier urbain
- Tendre à répondre à la loi EGALIM avec plus de denrées BIO ou HVE pour les enfants de l'école

Et bien d'autres actions en cours et à venir.

Pour ce faire, un certain nombre de projets seront menés en interne (travaux réalisés par agents, élus et bénévoles).

C'est avec beaucoup d'envie, d'esprit de solidarité, de bienveillance et de détermination que nous allons donner une forte impulsion dès ce début de mandat.

Je vous remercie très chaleureusement pour votre confiance et pour tous ces moments partagés lors de la campagne électorale.

Avec toute ma considération et mon amitié,

Mikaël MOINET

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

LE MAIRE

Mikaël MOINET

LES ADJOINTS

Patrick CHALMETTE - 1er adjoint

Monika TISSIER - 2e adjointe

David BERTONNIERE - 3e adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Brigitte BOURSQUOT - Conseillère Municipale
et Communautaire

François PULLY - Conseiller Délégué

Fabien CHABOISSEAU - Conseiller Délégué

Julie GELINAUD - Conseillère

Marine GABARROU - Conseillère

François EHLEN - Conseiller

Gaëlle BRUNET - Conseillère

Laurent TAVENEAU - Conseiller

Christelle METAYE - Conseillère

Vanessa LORILLARD - Conseillère

Romain BINET - Conseiller

LES SUPPLÉANTS

Émilie FORBAULT

Didier DUPEUX



- ✓ **7 juin** : Fête de Pampin
- ✓ **14 juin** : Course cycliste "Les boucles de l'Arnoult"
- ✓ **19 juin** : Fête de l'école
- ✓ **25 juillet** : Marche nocturne
- ✓ **1-2 août** : Course cycliste "Tour féminin Charente Maritime"
- ✓ **12 sept.** : Course cycliste "Prix Municipal"
- ✓ **12-13 sept.** : Fête de Nieul
- ✓ **11 octobre** : "Octobre Rose"
- ✓ **8 nov.** : Rando VTT et marche
- ✓ **22 nov.** : Repas des aînés
- ✓ **6 décembre** : Pot au feu

VOS RENDEZ-VOUS PÉRIODIQUES



Le Bar en bulle

Moment convivial à partager le samedi des semaines impaires derrière l'école de 18h à 22h.



Le Potager de l'Arnoult

Votre maraichère, Marine, vous accueille le vendredi de 16h à 18h devant la superette API.



Permanence AXA



Tous les premiers mardis du mois Anne BONAMY vous accueille de 14h à 16h à la mairie.

INFOS PRATIQUES

CONTACT MAIRIE :

-  05 46 92 95 08
-  mairie@nieul-les-saintes.fr
-  nieul-les-saintes.fr
-  @NieulLesSaintes17810
-  3 Rue Rouyer Guillet
17810 Nieul-Lès-Saintes

CONTACT MAIRE :

- Mikaël Moinet
-  07 89 42 41 23
-  mikael.moinet@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi : 9 h 00 – 12 h 00
- Mardi : 13 h 00 – 17 h 00
- Mercredi : 9 h 00 – 12 h 00
- Jeudi : 13 h 00 – 17 h 00
- Vendredi : 13 h 00 – 16 h 00
- Samedi : Fermé
- Dimanche : Fermé

Papier ou numérique ? Une version dématérialisée de la Nieul'sLetter est disponible sur le site internet de notre commune : www.nieul-les-saintes.fr